

Le Lien Vicois

Entre Gardiole et Aresquiers

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VIC-LA-GARDIOLE

Sommaire

L'ÉQUIPE MUNICIPALE p. 2-3

BILAN ESPACES VERTS p. 4



C.C.A.S. p. 5

ÉCOLE p. 6



ENVIRONNEMENT p. 7



INFOS PRATIQUES p. 8

Le mot du Maire

En raison de la proximité des élections municipales et pour ne pas créer d'interférences avec la campagne électorale, nous avons préféré décaler la parution de ce bulletin municipal.

Une majorité de Vicoises et de Vicois nous ont accordé leur confiance, ce qui prouve que le bilan de notre action au cours des sept années de mandat a été jugé positivement.

Ces résultats montrent également une adhésion de la population au programme que nous leur avons proposé.

Les tensions de campagne doivent désormais céder la place au rassemblement. Par delà les combats politiques, les divergences et les opinions, il n'existe qu'une population faite de Vicois.

Il nous appartient d'écrire tous ensemble une autre page de l'histoire de Vic la Gardiole.



Fraternellement

Jean-Pierre DENEU



Le Lien Vicois n°1
Éditeur : Mairie -34110-Vic la Gardiole
Directeur de la publication : Jean-Pierre Deneu
Adjoint en charge de la communication : Michel Rico
Responsable de la Rédaction : Roger Labbe
Imprimeur : Soulié- Frontignan
Dépôt légal-juin 2008

n°1

Le nouveau conseil municipal

Une nouvelle équipe, dynamique, respectueuse de la parité homme-femme, bien décidée à honorer les engagements pour lesquels elle a été élue.

La nouvelle équipe municipale, renouvelée environ au tiers, appuiera son action sur l'expérience du maire, de ses adjoints, et des conseillers municipaux du mandat précédent. Elle bénéficiera en outre de forces nouvelles avec les sept nouveaux arrivants, dont cinq sont des femmes.



Jean-Pierre DENEU
Maire



Jean-Louis BOURMOND
Premier Adjoint
Délégué aux affaires
financières et au personnel



Jean-Marie ECHINARD
Deuxième Adjoint
Délégué aux Affaires
Scolaires



Jean-Jacques ROULLEAUX
Troisième Adjoint
Délégué aux Espaces Verts
et à l'Environnement



Michel RICO
Quatrième Adjoint
Délégué à l'Urbanisme
et à la Communication



Magali FERRIER
Cinquième Adjointe
Déléguée au Sport, aux
Associations, au Péri-scolaire
et à la Jeunesse



Laurent BERANI
Conseiller municipal



Patricia DELAFOY
Conseillère municipale



Florence GRESSARD
Conseillère municipale



Larem JACQUET
Conseillère municipale



Roger LABBE
Conseiller municipal



Patrick LABONNE
Conseiller municipal



Nicole LAHORE
Conseillère municipale



Jean-Claude LAPOIRIE
Conseiller municipal



Mylène NEJMANN
Conseillère municipale



Françoise OURET
Conseillère municipale
Déléguée au CCAS



Jean-Pierre ROMERO
Conseiller municipal



Alain VERGÉ
Conseiller municipal



Brigitte VERGOZ
Conseillère municipale

Les commissions municipales

Le Conseil Municipal, qui reste la seule instance décisionnaire, peut former des commissions chargées d'étudier les questions qui lui sont soumises. Elles effectuent un travail d'étude et de préparation des affaires sur lesquelles le Conseil Municipal sera appelé à statuer.

En pratique, les commissions peuvent élaborer un rapport sur chaque sujet dont elles ont à débattre, rapport qui est ensuite communiqué à l'ensemble du conseil. Le Maire est le président de droit de chaque commission, ce qui explique que son nom n'apparaisse pas dans leur composition. Il est également vice-président de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau.

APPEL D'OFFRES

Membres titulaires

Jean-Jacques ROULLEAUX
Françoise OURET

Membres suppléants

Jean-Louis BOURMOND
Jean-Pierre ROMERO
Jean-Claude LAPOIRIE

FINANCES	PERSONNEL	AFFAIRES SCOLAIRES	CADRE DE VIE TRAVAUX ESPACES VERTS	URBANISME
Jean-Louis BOURMOND Magali FERRIER Roger LABBE	Jean-Louis BOURMOND Jean-Marie ECHINARD Jean-Jacques ROULLEAUX Alain VERGE	Jean-Marie ECHINARD Françoise OURET	Jean-Jacques ROULLEAUX Laurent BERANI Florence GRESSARD Nicole LAHORE Mylène NEJMANN	Michel RICO Laurent BERANI Florence GRESSARD Jean-Pierre ROMERO
PERI-SCOLAIRE ENFANCE JEUNESSE	ASSOCIATIONS SPORT	COMMUNICATION	ANIMATIONS	CORRESPONDANT DÉFENSE
Magali FERRIER Patricia DELAFOY Larem JACQUET Roger LABBE Mylène NEJMANN Michel RICO	Magali FERRIER Patricia DELAFOY Larem JACQUET Roger LABBE Mylène NEJMANN Françoise OURET Michel RICO	Roger LABBE Patricia DELAFOY Magali FERRIER Michel RICO Alain VERGÉ	Laurent BERANI Jean-Marie ECHINARD Larem JACQUET Patrick LABONNE Roger LABBE Nicole LAHORE Jean-Claude LAPOIRIE Mylène NEJMANN Brigitte VERGOZ	Jean-Claude LAPOIRIE

Autres délégations

HÉRAULT ENERGIES	SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU BAS LANGUEDOC	SIVOM DU CANTON DE FRONTIGNAN	COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU BASSIN DE THAU
Délégué titulaire Jean-Pierre DENEU Délégué suppléant Jean-Louis BOURMOND	Délégués titulaires Jean-Claude LAPOIRIE Georges DEBAILLE Délégués suppléants Jean-Pierre DENEU Jean-Pierre ROMERO	Délégués titulaires Jean-Pierre DENEU Jean-Louis BOURMOND Jean-Marie ECHINARD Michel RICO Jean-Jacques ROULLEAUX	Délégués titulaires Jean-Pierre DENEU Jean-Louis BOURMOND Michel RICO

CENTRE COMMERCIAL

Le projet de construction d'un centre commercial LECLERC prend forme. Après avoir obtenu un avis majoritairement favorable du Bureau des Maires de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Thau, ce projet a obtenu l'avis favorable de la Commission Départementale des Equipements Commerciaux par cinq voix contre une.

STATIONNEMENT

Pour améliorer le stationnement dans le centre du village, la municipalité a décidé de mettre en place deux zones bleues : une Boulevard des Aresquiers, de la Mairie au plateau sportif de l'école élémentaire, une autre Rue du Puits Neuf, devant les commerces. Ainsi, du lundi au samedi de 9h à 19h, les automobilistes stationnant sur ces zones devront apposer dans leur véhicule, visible de l'extérieur, un disque de stationnement qui leur est distribué avec le bulletin municipal. A compter du 30 juin 2008, les policiers municipaux verbaliseront les automobilistes qui ne respecteront pas le règlement de ces zones bleues. Nous comptons sur la coopération et l'esprit de discipline de tous.

CIRCULATION DES AUTOBUS

En raison des travaux et des différentes animations estivales, jusqu'au 1er septembre 2008, la circulation des autobus ne s'effectue plus par le centre du village, Boulevard des Aresquiers, mais par la route des Aresquiers, via l'Avenue de la Mission. L'arrêt au centre du village est momentanément supprimé et déplacé au stade Saint Georges.

De belles réalisations

Au cours du précédent mandat, l'équipe municipale s'était engagée sur un certain nombre de projets. Voici le récapitulatif chiffré des coûts des différents chantiers concernant plus spécifiquement les espaces verts..

- Espace les Milans : **11 700 euros.**
- Rue des Flamants et rue des Hérons (2007) Voirie, parkings et plantations **100 000 euros**, dont **88 000** de voirie.
- Passage Flamants/Sarcelles (2007) : **2 300 euros.**
- Jardinières rue Laval, rue des Jardins (2006) : **1 900 euros.**
- Place des Sarcelles (2004, 2005) : **17 000 euros**, dont **8000** de parkings.
- Parkings du Pigeonnier (2004) : **2 300 euros** (plantations uniquement).
- Passage piéton du stade (2004) : **9 700 euros** (plantations et terrassement).
- Placette des mouettes (2002) : **8 800 euros.**
- Talus du cimetière (2002) : **1 500 euros.**
- Placette rue des jardins (2002) : **23 000 euros**, dont **17000** de voirie.
- Placette rue des jardins (les deux) : **11 000 euros** (plantations uniquement).
- Moyenne annuelle : **30 000 euros.**
- Prix moyen des végétaux : environ **150 euros** par arbre, et **10 à 15 euros** par arbuste.
- Placage de gazon : **5 euros** le m².



Une satisfaction

La consommation d'eau d'arrosage par mètre carré planté est une des plus basses du département, et Vic la Gardiole est commune référence auprès du comité départemental des « Villes et villages fleuris » en gestion des espaces plantés.

Un regret

Les disparitions ou dégradations sur les espaces plantés représentent environ 10% de la masse végétale par an.

MAISON DE RETRAITE

Après avoir satisfait à toutes les exigences administratives que requiert un tel équipement, les travaux devraient débuter début septembre et s'achever au début du second semestre 2009.

INONDATIONS ET URBANISME

Classement des terrains en fonction de la norme NGF

Le Préfet de l'Hérault a prescrit l'élaboration d'un plan de Prévention des Risques d'Inondation (P.P.R.I.), le 12 septembre 2007. Les termes appliqués en matière de submersion marine sont les suivants :

La cote de 2 mètres (norme NGF) est définie comme la cote d'une tempête centennale qui tient lieu de référence. Tout terrain littoral susceptible d'être inondé par plus de 0,50 m d'eau



(donc sous la cote 1,50 m NGF) sera considéré comme soumis à un risque fort et le terrain sera alors classé en rouge, le rendant ainsi inconstructible pour tout nouveau projet.

Tout terrain littoral susceptible d'être inondé par moins de 0,50 m d'eau (donc compris entre les cotes 1,50 m NGF et 2m NGF) sera considéré comme soumis à un risque modéré. En zone urbaine, (zone bleue), la constructibilité sera conditionnée à la cote du plancher créé. En revanche, en zone naturelle, le terrain sera classé en rouge.

Mise en place de la nouvelle équipe

La vocation du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est d'accueillir, d'informer, d'orienter toute personne en situation de précarité ou en difficulté.

Son président Jean-Pierre DENEU ainsi que l'ensemble de ses membres, s'engagent à apporter leur concours, dans la mesure de leurs moyens, à toutes les personnes de la commune qui les solliciteront.

Cette équipe est composée d'élus et de personnes de la Société Civile.

Conseillers municipaux	Membres de la Société Civile	
Françoise OURET Vice Présidente	Rose Marie AGNELY	Secours Catholique
Patricia DELAFOY	Corine AMY	LACLE (Aide Cancers & Leucémies chez l'Enfant)
Magali FERRIER	Fatima BENFRIHA	Espoir pour un Enfant
Florence GRESSARD	Guy CREISSAC	Anciens Combattants de Vic
Larem JACQUET	Christiane ESTEVE	Névus Géant (Maladie Orpheline)
Nicole LAHORE	Josiane LABBE	Maison Pour Tous
Brigitte VERGOZ	Monique SCALINGI	Paroisse

Lors du 1^{er} Conseil d'Administration, certains pôles ont été définis pour mieux répondre à vos attentes.

PRECARITE

Françoise OURET (Réfèrent)
Patricia DELAFOY

SENIORS

Nicole LAHORE (Réfèrent)
Larem JACQUET
Brigitte VERGOZ
Fatima BENFRIHA
Monique SCALINGI

HANDICAPES

Florence GRESSARD (Réfèrent)
Patricia DELAFOY

MALTRAITANCE

Patricia DELAFOY (Réfèrent)
Josiane LABBE

La répartition des autres membres, au sein de ces différents pôles, n'est pas encore complètement établie.

Nous nous tenons à votre disposition pour améliorer, "ENSEMBLE, LE BIEN VIVRE A VIC".

Des permanences, assurées par les conseillères municipales, sont prévues, en Mairie :

- Lundi de 9h à 11h
- Mardi de 14h à 16h
- Mercredi de 14h à 16h
- Jeudi de 10h à 12h

**Pour toute prise de rendez-vous
04 67 46 64 11**

3 QUESTIONS À

Jean-Pierre DENEU,

Photo Thau agglomération



réélu Maire de Vic la Gardiole pour le troisième mandat consécutif, a bien voulu répondre aux questions de la rédaction.

Monsieur le Maire, actuellement, devant les innombrables problèmes auxquels se trouve confronté le premier magistrat de chaque commune de France, beaucoup de vos collègues « jettent l'éponge ». Pourquoi vous êtes-vous engagé une troisième fois dans ce que beaucoup considèrent comme une galère pleine d'embûches ?

La fonction de Maire devient une fonction à temps plein dès que la commune atteint une certaine importance. Etant retraité depuis un an, il m' a semblé souhaitable de postuler pour un nouveau mandat afin de parachever les grands travaux projetés sur la commune.

Pour peut-être donner des regrets à ceux de vos collègues qui ont quitté leur fonction, et pourquoi pas, susciter de nouvelles vocations, y a-t-il de bons moments dans une vie de maire, et si oui, quel est votre meilleur souvenir ?

La personnalité d'un maire doit se construire autour d'une ambition partagée pour rendre possible ce qui est nécessaire au service de tous les administrés. Quoi de plus valorisant quand l'objectif est atteint ?

Jean-Pierre Deneu, quelle est la question que vous auriez aimé que la rédaction, à court d'idées, vous pose ?

Quelle configuration aura Vic la Gardiole à la fin de la décennie ?

Et qu'auriez-vous répondu ?

Une commune a taille humaine où le bien vivre restera l'élément essentiel dans un environnement protégé.

NOUVEAUX ARRIVANTS...

Chaque fin d'année, la municipalité de Vic la Gardiole organisera une réception des nouveaux arrivants dans la commune, et leur donnera à cette occasion toutes les précisions nécessaires à leur bonne intégration.



ECOLE ELEMENTAIRE

Classe musicale au moulin des Sittelles dans le Tarn

Un beau projet, à l'initiative des enseignants de l'école élémentaire, soutenu par la mairie, a permis à des enfants de vivre une expérience riche dans bien des domaines.



Les classes de Madame Avril et de Monsieur Blanc sont parties à Burlats, village médiéval, vivre une aventure musicale. Les journées étaient bien rythmées avec des moments de chorale tous les matins pour apprendre des chants, des séances musi-

cales avec le professeur Fabrice autour d'instruments de percussion, et des moments d'enregistrement. Durant ce séjour, les enfants découvrent la région, construisent des instruments en roseau, cuisinent du pain, apprennent des danses, font des jeux de



liste à la recherche du trésor, assistent à un spectacle de musique et vivent des veillées avant de s'endormir épuisés mais heureux de leurs journées.

Le séjour permet aux élèves de mettre en musique leurs chansons écrites en classe. Cette année, ils ont inventé des textes sur le thème « Sauvons notre planète! » Au retour, les enfants ont invité à l'école, leurs parents à une rencontre chantée, une projection de photos et une exposition de leurs travaux. Durant cet échange, les parents ont eu le plaisir de découvrir leurs enfants chanter en chorale avec enthousiasme. Ce moment s'est terminé autour d'un verre de jus de fruit

offert par les enseignants. Les enfants sont repartis heureux de leurs prestations en emportant fièrement leur CD de chansons, leur livret sur le séjour, et leur instrument.

Pour le spectacle de fin d'année, les élèves remonteront sur les planches pour offrir un spectacle chorégraphié.

C'est avec beaucoup de plaisir et de motivation que les enseignants mènent ce projet avec leur classe durant l'année et ils remercient les parents qui y adhèrent et la mairie qui subventionne les projets de classes transplantées.

ECOLE MATERNELLE

Carnaval et école du cirque

Deux belles expériences qui ont rencontré beaucoup de succès. A renouveler.



Les écoliers de la maternelle ont fêté Carnaval le samedi 5 mai, par une splendide matinée. Sur le thème du printemps, du réveil de la nature, petits jardiniers et fleurs ont défilé rue des Rocagnas, accompagnés de la fanfare « La Lamayre ».

Ensuite, dans la cour de l'école, les enfants ont dansé sur des airs traditionnels occitans, entraînant avec eux leurs parents. Un goûter a clos cette matinée de fête.

Durant une semaine, les élèves de la grande section ont été accueillis au château d'O, sous le chapiteau du cirque Balthazar. Deux heures par jour, ils ont pratiqué des arts du cirque tels que le trapèze, la corde,



l'équilibre sur la poutre, la jonglerie, les acrobaties, etc... Un artiste leur a présenté son numéro sur une structure en forme d'étoile. Après un pique-nique dans le parc, des activités de plein air et de découverte de la nature étaient proposées. Les enfants de la maternelle ont terminé par la fabrication en classe, d'un journal de bord illustré, témoin de cette classe cirque.

L'E.I.D en direct à votre service

*Cà vole, ça pique (ou on a l'impression que ça pique). Qu'est-ce que c'est ?
Un moustique ? Peut-être bien que oui, peut-être bien que non...
Car tout insecte qui vole n'est pas forcément un moustique.*

Méfiez-vous
de l'eau qui dort...



... elle fait le lit des
moustiques !

EID MÉDITERRANÉE

Il y a la réalité de la nuisance et la perception de la nuisance. Les deux doivent être prises en compte, justifier un diagnostic sur le terrain, s'il s'agit de moustiques, un traitement et, quoiqu'il en soit, toujours être expliquées. C'est le rôle de l'E.I.D. Méditerranée (Entente Interdépartementale pour la Démoustication). Pour ce faire, l'E.I.D. maintient son dispositif au service du public, par le biais d'un numéro d'appel (0, 15 € TTC/ minute). Un interlocuteur est disponible aux jours et heures ouvrables (répondeur en dehors de ces périodes), pour re-

cueillir les sollicitations. A partir de la description du problème, soit une explication et un conseil peuvent être donnés, soit la situation nécessite un examen technique et une intervention sera proposée au moment de l'appel. Et si un usager téléphonique en dehors des heures ouvrables et laisse ses coordonnées sur répondeur, L'E.I.D. le rappellera dans la demi-journée suivante.

N° Indigo 0 825 399 110

L'E.I.D. Méditerranée est un service public, opérateur des collectivités territoriales. Ses interventions sont donc gratuites.

www.eid-med.org

Dernière minute

- ◆ La procédure administrative, pour obtenir les arrêtés préfectoraux nécessaires à toute activité de démoustication, est alourdie par la mise en place des Conseils Départementaux de l'Environnement et des Risques Sanitaires et Technologiques (CoDERST)
- ◆ Le passage obligatoire au tout BTI a entraîné une perte d'efficacité. De plus, ce nouveau produit impose une réactivité opérationnelle accrue dans des délais extrêmement réduits.

Nous reviendrons plus en détail dans le prochain bulletin sur ce sujet sensible qui touche aussi bien le domaine du respect de l'environnement que celui de l'économie.

PROTECTION DU LITTORAL

Lutte contre l'érosion

L'érosion des dunes et la fréquentation intensive malmènent certains sites. Un certain nombre de sites naturels, dont le lido des Aresquiers. Thau agglomération envisage donc d'engager une étude en vue de leur aménagement et de leur protection. Si c'est surtout le lido qui est l'objet de la sollicitude des usagers, l'étude et le projet d'aménagement englobera néanmoins un territoire plus large. Une première phase de collecte et d'analyse des données, qui se déroule actuellement et qui se terminera en septembre, permettra de cartographier un certain nombre de paramètres pour arriver ensuite à une deuxième « phase qui définira un plan d'aménagement de la fréquentation et la mise en valeur des sites. »



Le lido des Aresquiers, objet d'une étude engagée par Thau agglomération.
Source article : Magazine Thau agglomération

ASSOCIATIONS

« Voile de Neptune » primée pour sa campagne « Echo-gestes » 2007

L'Association « Voile de Neptune » a reçu le trophée « Planète gagnante » de l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), pour sa campagne « Echo-gestes » 2007. Initialement appelée « Echocitoyenneté littoral », la campagne « Echo-gestes » vise depuis 2005 à sensibiliser les usagers de la mer à leur impact environnemental. Deux cent professionnels en Languedoc-Roussillon ont ainsi signé un protocole dans lequel ils s'engagent à réduire leur impact sur le milieu aquatique. « Nous allons aussi à la rencontre des gens qui ont un bateau, leur expliquant toute la pollution qu'il peut engendrer », détaille Béatrice le Moël, fondatrice et présidente de l'Association. Gestion des eaux noires, peintures, nappes d'hydrocarbures dans les ports de plaisance, aires de nettoyage des bateaux à sécuriser, tels sont les points sur lesquels travaille l'association qui diffusera ses brochures « Echo-gestes » 2008 dans quelques semaines. Souhaitons que ce « César » de l'environnement, reconnaissance nationale, stimule les partenaires financiers et constitutionnels pour un meilleur écho bénéfique à l'environnement.

Réf : Midi Libre du 4 avril 2008 d'après les propos recueillis par Thierry Levesque

Informations pratiques

Permanence des élus

Maire

Jean-Pierre DENEU

Tous les jours sur rendez-vous

Premier Adjoint

Jean-Louis BOURMOND

Tous les jours sur rendez-vous

Affaires scolaires

Jean-Marie ECHINARD

Samedi matin sur rendez-vous

Espaces Verts, Environnement

Jean-Jacques ROULLEAUX

Samedi matin de 8h 30 à 11h 30 sur rendez-vous

Urbanisme

Michel RICO

Mardi de 18h à 20h sur rendez-vous

Sport, Associations, Péri-scolaire, Jeunesse

Magali FERRIER

Lundi matin de 9h à 12h

Mardi, Jeudi, sur rendez-vous

Communication

Roger LABBE

Lundi de 18h à 20h sur rendez-vous

Services municipaux

Mairie

tél. 04 67 46 64 11

fax 04 67 78 92 55

La mairie à votre service

du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 18h

le vendredi de 8h à 12h

et de 14h à 17h

Nouveaux horaires

Afin de proposer un accueil exclusif et de meilleure qualité, à compter du 1er juillet 2008 :

le service urbanisme sera ouvert au public le matin de 9h à 12h

le service élections, état civil, recensement sera ouvert au public l'après-midi

Police municipale

tél. 04 67 46 64 14

fax 04 67 78 92 55

du lundi au vendredi de 7h à 19h

Ecole maternelle

tél. 04 67 78 10 33

Ecole primaire

tél. 04 67 78 19 49

Office du Tourisme :

tél. 04 67 78 94 43

fax 04 67 78 92 55

Contacts utiles

Gendarmerie Nationale

tél. le 17

Pompiers

tél. le 18 ou le 112

SAMU

tél. le 15

Taxi

Transports de malades assis, handicapés, tiers payant, tél. 06 26 80 49 46

Social

Centre Communal d'Action Sociale

Sur rendez-vous au 04 67 46 64 11

Assistante sociale

Sur rendez-vous au 04 67 51 89 50

Secours catholique

Permanence, le 1^{er} mardi du mois de 10h 15 à 11h 45, à la salle attenante à l'église, où la boîte aux lettres est souvent relevée.

Santé

Téléassistance personnes âgées

tél. 04 67 49 80 20

Pharmacie des Aresquiers

tél. 04 67 78 51 60

Médecins

Docteurs BAUDIER et SARAÏS

tél. 04 67 78 15 50

Dentiste

Docteur Claire GUYOT

tél. 04 67 78 10 05

Infirmières

H. CREISSAC 06 80 87 83 41

P. PEYRONNENC 04 67 78 18 58

ou 06 80 37 44 49

N.VUILLEMIN 04 67 51 17 48

ou 06 10 32 60 09

Kinésithérapeutes

H. LOPEZ 04 67 78 40 50

ou 04 67 78 19 50

J.M. VERDIER 04 67 78 19 50

Orthophoniste

tél. 04 67 78 55 17

Divers

La Poste

tél. 04 67 43 43 25

Ouverture du lundi au jeudi de 9h à 12h et de 13h 30 à 16h 30

Le vendredi de 9h à 12h

Le samedi de 9h à 11h 30

EDF/GDF

Dépannage EDF 0810 33 30 34

Dépannage GDF 0810 43 30 34

S.D.E.I. (service des eaux)

Tél. 08 10 36 33 63

Déchetterie

de Villeneuve les Maguelonne

Horaires d'ouverture

Le lundi de 7h 30 à 12h et de 14h à 19h

Du mardi au samedi de 7h 30 à 19h

Le dimanche de 9h à 12h

Office religieux

tél. 04 67 78 15 15

Messe le dimanche à 11h

et en été, à 10h 30

SERVICE JEUNESSE

Questionnaire et carte vicoise

Afin de faire un nouveau recensement des jeunes de 14 à 25 ans, un questionnaire est mis à votre disposition à l'accueil de la Mairie. Lorsque vous le ramènerez, la carte vicoise vous sera remise moyennant la somme de 5 euros. Cette carte, valable un an, vous permettra d'être prioritaire sur toutes les actions jeunesse et de bénéficier dans quelque temps d'avantages dans certaines boutiques.

Programme des activités estivales

Vendredi 4 juillet

« Que la teuf commence » (soirée ados)

Mercredi 9 juillet

Sortie Aqualand (50 places)

Du 20 au 24 juillet

Séjour plein air à Mons la Trivalle

(12 places)

Mercredi 30 juillet

Tournée d'été Hérault Sports

(tambourin, et activités pour les petits) à partir de 10h 00 sur le plateau sportif de l'école élémentaire.

Jeudi 7 août

Soirée bowling

Du 4 au 24 août, deux fois par semaine, journées catamaran

23 et 24 août : week-end Port Aventura

Vous trouverez tous les dossiers d'inscription en Mairie à partir du 15 juin.

Contact :

Magali FERRIER 06 62 63 43 70

magaliferrier@yahoo.fr